

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité er	nvironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
	Anna paragraphic de la company		
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	1. Intitulé du pr	ojet	Commence of the Commence of th
BLANQUEFORT - REQUALIFICATION DE LA F	Rue Cardinal Lecot (33)	CANADAMA RESIDENCE	
	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique			
Nom	Prénon		
2.2 Personne morale	Bordeaux Métropole		
Dénomination ou raison sociale	bordeaux Metropole		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Alain Juppé, Président de 8	Bordeaux métropol	e
RCS / SIRET   2   4   3   3   0   0   3	1 6 0 0 0 1 1	Forme juridique	EPCI de type métropole
loiane	z à votre demande l'anı	neve obligatoire	n°1
			<b>是是是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个</b>
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	ıu des seuils et critères ann dimensionnement correspo		22-2 du code de l'environnement et
			s seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles ru	briques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
ба	Requalification d'une route	classée dans le dor	naine routier d'un EPCI
K. K. Charles and C.	4. Caractéristiques génér	ales du projet	and the second state of the second
Doivent être annexées au présent formul		INTERNATION AND DESIGNATION OF	u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent			
Le projet consiste en le requalification d'un	e voie de 500 ml, avec renfo	rcement et élargiss	
de ville, création de trottoirs accessibles au aménagement de deux quais bus accessibl			
surélevés seront réalisés aux principales int			
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du projet est de sécuriser le déplacement des modes doux, permettre et passage et le croisement de bus de ville et de
bus scolaires, et accompagner l'urbanisation dans ce secteur en proposant une offre de stationnement.
and the second second second second and all the second second second second second second second second second
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
La phase travaux sera celle d'une opération de voirie ; réalisation du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la future
chaussée, sous circulation alternée ou coupure totale de la voie lorsque la nouvelle canalisation se situe dans l'axe de chaussée.
Après avoir neutralisé un côté de la voie, un décaissement de la chaussée et des accotements, permettra la pose des bordures, un
trottoir sera terminé complètement, avant réalisation du trottoir opposé, afin de maintenir un cheminement piéton pendant les
travaux. La voie sera complètement interdite à la circulation pour réaliser la structure de la chaussée en pleine largeur: couche
fondation en GNT, couche de base en grave bitume et couche de roulement en enrobés.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation  La phase exploitation sera minimaliste eu égard à la conception simple de cet aménagement, et sera confiée au service territorial
7 de Bordeaux Métropole, gestionnaire des espaces publics sur le territoire de Blanquefort.
, de soldedax incliopole, gestionnaire des especies p

La décision de l'autorité environne Néant.  4.5 Dimensions et caractéristiques de	istrative(s) d'autorisation le projet a-t- mentale devra être jointe au(x) dossie u projet et superficie globale de l'opéral ndeurs caractéristiques	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Blanquefort (Gironde) rue Cardinal Lecot	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Pour les catégories 5° a), 6° a), ket c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées: Blanquefort	
<ul> <li>4.7 S'agit-il d'une modification/exte</li> <li>4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?</li> <li>4.7.2 Si oui, décrivez sommairem différentes composantes de voti indiquez à quelle date il a été a</li> </ul>	e projet et	ge existant? Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

-				
	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Day day				
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
	Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
	Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
	Dans un site inscrit ?		×	
THE WILLIAM	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
でからなる はない 日本の はない はんしょう しゅうしょう しゅうしゅう しゅう	D'un site Natura 2000 ?		X	
THE REAL PROPERTY.	D'un site classé ?		×	

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements × d'eau? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?	×		Les eaux pluviales de voirie seront collectées, et evacuées via un réseau existant sur la rue de la Gabarreyre.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population			×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident s ?	ifiées c	au 6.1 se	nt-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles :	
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées au	6.1 son	-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr			
-				to 12 num cérix tinam aponemie us a soucit, autremperé de les et le 1
Andreas ventes of				

	2
6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du pr négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plu une annexe traitant de ces éléments) :	ojet destinées à éviter ou réduire les effets s de précision, il vous est possible de joindre
	The state of the s

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le voie requalifiée est aujourd'hui une emprise de voirie sans potentialité environnementale, puisque ayant fait l'objet d'aménagements au fil des différentes époques. En outre, le site n'accueille ni zones humides, ni végétation intéressante pour la biodiversité.

Selon Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage, ce projet devrait être dispensé d'étude d'impact au vu de ses caractéristiques et de sa réalisation dans une emprise déjà aménagée.

### 8. Annexes

8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$\boxtimes$
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Le Haillan

le, 4 juillet 2018

Signature



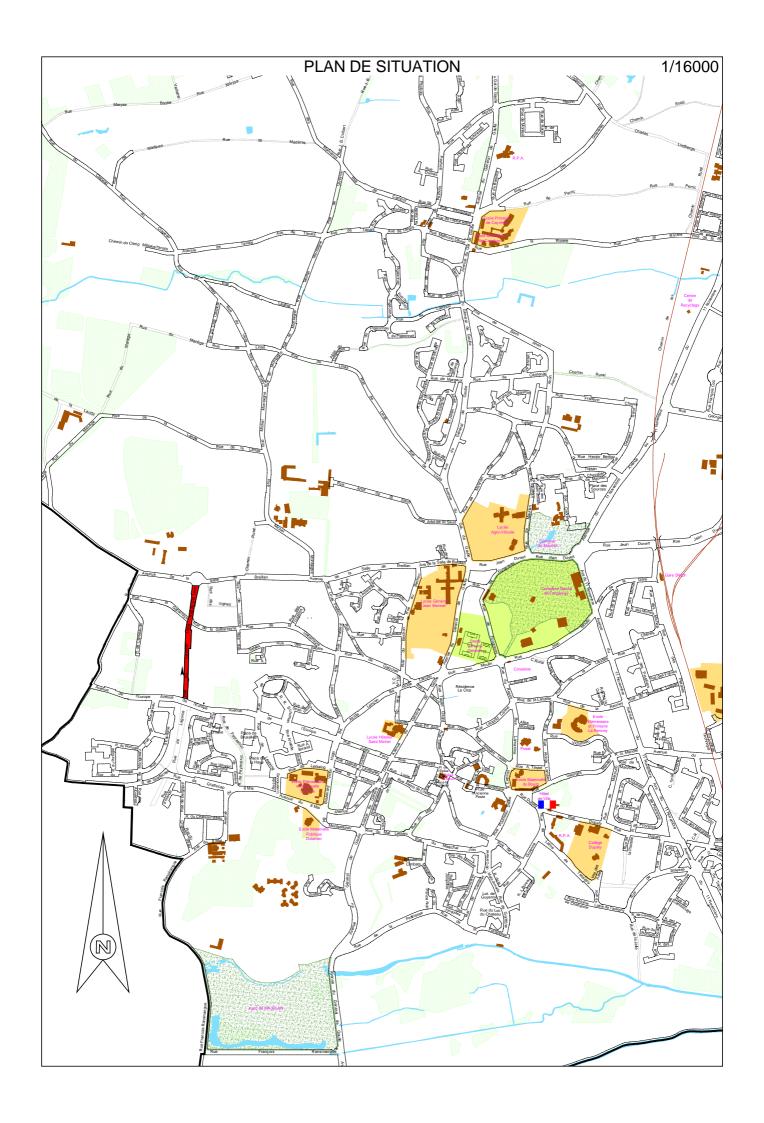
BORDEAUX MÉTROPOLE PÔLE TERRITORIAL OUEST

Direction du développement et de l'aménagement

Directeur

Laurent Lemaître

THE RESPONDENCE OF A STREET

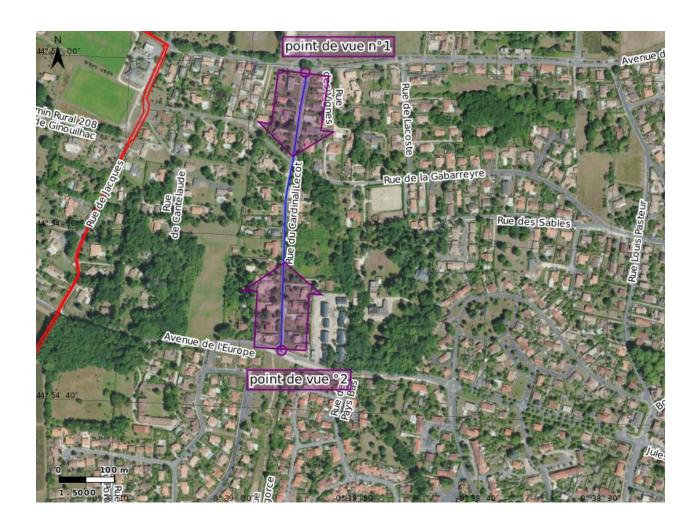


BLANQUEFORT

RUE CARDINAL LECOT

PHOTOS DE L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

### Plan de localisation des photos



BLANQUEFORT

RUE CARDINAL LECOT

PHOTOS DE L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

<u>Point de vue n°1</u>

<u>De l'avenue de la salle de Breillan vers la rue Cardinal Lecot</u>



## BLANQUEFORT

RUE CARDINAL LECOT

PHOTOS DE L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Point de vue n°2

De l'avenue de l'Europe vers la rue Cardinal Lecot





# Blanquefort - Rue Cardinal Lecot

Plan des abords du projet



